

Communiqué

Pour publication immédiate

La Ville de Laval et Desjardins partenaires de Créavenir

Un appui supplémentaire pour les entrepreneurs de 18 à 35 ans

Laval, le 14 juin 2019 — La Ville de Laval est heureuse de s'associer au Centre Desjardins Entreprises Laval et aux caisses Desjardins de Laval dans le cadre de Créavenir, un programme réservé aux entrepreneurs de 18 à 35 ans qui démarrent une entreprise ou qui possèdent une entreprise de moins de 3 ans et qui peinent à obtenir du financement traditionnel. Grâce à ce nouveau partenariat, ils auront accès à un appui financier taillé sur mesure pour eux.

Au cours des trois prochaines années, Créavenir prévoit octroyer un total de 320 000 \$ en financement et subventions afin d'appuyer le démarrage ou le développement de jeunes entreprises, générant au passage de nouveaux emplois dans la région.

« L'entrepreneuriat jeunesse s'inscrit parfaitement dans les orientations stratégiques de la Ville. Nous sommes donc très heureux de collaborer avec Desjardins pour la mise en place de Créavenir à Laval. En plus de favoriser le dynamisme des jeunes entrepreneurs lavallois, ce nouvel outil vient bonifier le portefeuille des programmes de soutien financier que nous leur offrons déjà avec les Fonds locaux d'investissement pour petite entreprise (FLI-PE) et le Fonds Jeunes Promoteurs (FJP) », souligne Stéphane Boyer vice-président du comité exécutif et responsable des dossiers économiques.

« L'entrepreneuriat, particulièrement chez les jeunes, est un défi de taille. Le succès passe par un accompagnement de proximité et un financement adapté à la réalité des jeunes entrepreneurs et c'est précisément ce qu'offre le programme Créavenir », soutient Jacinthe Godmer, directrice générale de la Caisse Desjardins de l'Ouest de Laval et représentante pour le Centre Desjardins Entreprises et les caisses Desjardins de Laval.

Le programme Créavenir offre aux jeunes entrepreneurs :

- un accompagnement de proximité tout au long du démarrage de leur entreprise, et ce, en partenariat avec le Service de développement économique de la Ville de Laval;
- une aide financière comportant :
 - une marge de crédit pouvant atteindre 15 000 \$ et offerte au taux préférentiel + 0,5 % pour une période de 5 ans;

- pour les entrepreneurs n'ayant pas la mise de fonds nécessaire à leur projet, une subvention pouvant atteindre 5 000 \$ afin de les aider à accéder à d'autres sources de financement.

Visant l'inclusion financière, le programme Créavenir permet aux jeunes entrepreneurs de se constituer un historique de crédit et de bâtir ainsi leur réputation financière. En adoptant les bons comportements de crédit, ceux-ci peuvent bénéficier d'un rehaussement de leur limite de crédit jusqu'à 30 000 \$ afin de mieux répondre à leurs besoins grandissants.

À travers Créavenir, Desjardins et ses partenaires agissent ensemble pour accroître la vitalité économique locale et contribuer à l'essor des communautés.

Pour plus de détails sur Créavenir et pour découvrir de jeunes entrepreneurs qui ont fait du chemin grâce à ce programme : www.desjardins.com/creavenir.

– 30 –

Relations avec les médias

Ville de Laval

Service des communications et
du marketing

Anne-Marie Braconnier

Responsable des affaires
publiques

450 662-4343

medias@laval.ca

Cabinet du maire

Valérie Sauvé

Directrice des
communications

450 978-6888

poste 4127

438 402-3258

va.sauve@laval.ca

Centre Desjardins Entreprises - Laval

Martin Bigras

Directeur de compte
Développement des affaires

450 978-2212


p.7035223

514 216-6304

martin.mb.bigras@desjardins.com

SERVICE DES COMMUNICATIONS ET DU MARKETING

480, boulevard Armand-Frappier, C. P. 422, succursale Saint-Martin, Laval (Québec) H7V 3Z4

 311 ou 450 978-8000 • www.laval.ca

 www.facebook.com/villedelavalpageofficielle —  www.twitter.com/@laval311